



Après deux ans de mandat, le Conseil Municipal des Enfants va laisser place à de nouveaux jeunes élus

8 enfants issus des CM1/CM2 de l'école se sont investis pendant deux ans dans la vie communale. Ils ont proposé plusieurs évènements comme des repas intergénérationnels à la cantine scolaire, food truck, inauguration du Pump Track, installation d'une street station, visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale, ...

« Cela m'a fait découvrir Criquebeuf et le fonctionnement de la commune » explique Maël. Ils sont tous ressortis grandis de cette expérience. « On a mené plusieurs actions pour le village, c'est un acte citoyen » témoigne Alexis.

Ils peuvent tous être fiers du résultat de leur engagement.

Bientôt un nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le mandat de ce deuxième CME se termine. De nouvelles élections sont programmées le mardi 4 novembre 2025.

Une réunion de présentation aux écoliers des CE2, CM1 et CM2 est organisée le 23 septembre 2025 à l'école Simone Veil.

Les candidats pourront déposer leur dossier auprès de la Mairie du 24 septembre au 5 octobre 2025.

La campagne électorale se déroulera jusqu'au jour des élections où les enfants des CE2, CM1 et CM2 éliront leurs représentants.

Le rôle des jeunes élus est de proposer des actions.

Être au CME, c'est

- s'investir régulièrement lors des cérémonies, actions et réunions (en moyenne une tous les deux mois),
- comprendre le rôle des institutions,
- apprendre à travailler en groupe dans l'intérêt de tous.



Vous souhaitez participer à cette aventure citoyenne ? Candidatez !

A vos agendas !

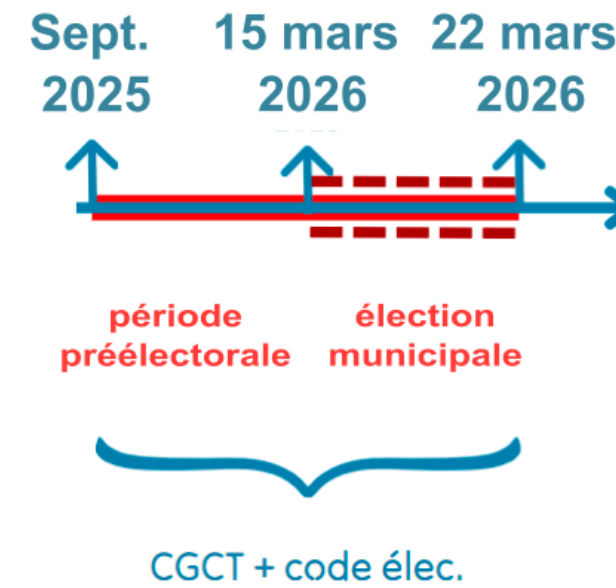
- Relais enfants Octobre Rose : samedi 4 octobre 2025
- Marche Octobre Rose : dimanche 5 octobre 2025
- Noël des enfants : 10 décembre 2025
- Distribution du colis de Noël : 20 décembre 2025
- Vœux de M. Le Maire : 9 janvier 2026
- Distribution de la galette : 10 janvier 2026

La réserve électorale, qu'est-ce que c'est ?

À l'approche des élections, la commune entre dans une période dite de **réserve électorale**. Pendant cette période, les élus assurent la continuité du service public. A ce titre, ils peuvent informer les habitants sur la vie quotidienne (horaires, démarches, travaux, urgences, sécurité, ...) mais ne peuvent pas effectuer de communication valorisant leurs actions ou réalisations.

Objectif : garantir l'égalité entre les candidats et la neutralité de la commune.

C'est pourquoi la communication municipale pourra vous sembler plus discrète durant ces prochains mois, mais il s'agit d'une règle républicaine essentielle à notre démocratie.



Inscriptions sur la liste électorale

Vous n'êtes pas encore inscrit pour voter ?

Les inscriptions sur la liste électorale de notre commune sont ouvertes en mairie ou en ligne sur service-public.fr. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ne tardez pas : pour participer aux prochaines élections, vous devez vous inscrire au plus tard le **6^e vendredi** qui précède le **1^{er} tour**, l'inscription est obligatoire. Votre voix compte, faites-la entendre !

Quand la fraîcheur tape à la porte

Lors des épisodes de forte chaleur, la commune renforce son dispositif d'aide aux aînés. Les services municipaux assurent la distribution régulière de bouteilles d'eau minérale directement à domicile des personnes isolées ou fragiles. Cette action simple mais essentielle contribue à prévenir les risques liés à la déshydratation et témoigne de la solidarité locale envers les plus vulnérables. Il est cependant indispensable pour les personnes qui désirent bénéficier de ce service de se faire recenser auprès des services de la mairie.

zéro phyto Un village propre, un vrai défi !

Depuis la loi de 2017, les communes n'ont plus le droit d'utiliser de désherbants chimiques. Notre village reste propre grâce à un travail manuel et mécanique quotidien de notre service technique. Maintenir ce niveau de propreté dans nos rues, nos espaces verts, notre cimetière est un vrai défi qui demande temps, énergie et rigueur. Chaque geste des habitants, comme le désherbage du trottoir devant leur habitation, contribue grandement à soutenir les agents dans cet objectif commun : préserver ensemble un cadre de vie agréable.

Lettre n° 15 - Septembre 2025

Directeur de la publication : Jérémy Thirez
Co-directeur de la publication : Damien Demonchy
Rédacteurs : Caroline Mallet-Scalessa, Christophe Bouquet, Christelle Demante, Damien Demonchy, Jérémy Thirez

Impression : IRS
Imprimé sur du papier recyclé
Distribution : Mairie - 750 exemplaires
Crédit photos : Mairie
Pour contacter la rédaction : bulletin-info@criquebeuf-seine.fr



Conception - Mairie - Impression : IRS (02 35 77 52 31) - Ne pas jeter sur la voie publique



Le P'tit Criquebeuvien



Mairie de Criquebeuf-sur-Seine

02 35 81 63 96

mairie@criquebeuf-seine.fr

www.criquebeuf-seine.fr

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook

Accueil du public :

lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h

mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30

jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Permanence du maire et des adjoints : sur rendez-vous

Sommaire

- Page 2 : Editio
- Page 3 : Dans le rétro
- Page 4 : La vie de la commune
- Page 5 : CME / Agenda
- Page 6 : Infos pratiques



Edito (discours prononcé le 22 août 2025)

Chères Criquebeuviennes, Chers Criquebeuviens,

Alors que nous entrons au 1^{er} septembre, en période de réserve électorale, il me tenait à cœur de m'adresser une dernière fois à vous en tant que maire, avant le silence que nous impose le respect de la démocratie.

C'est une étape particulière. Après ces années à vos côtés, je ressens un mélange d'émotion, de gratitude, mais aussi de sérénité. Car même si tout est perfectible, et je suis le premier à le reconnaître, j'ai la conviction profonde que nous avons agi avec sincérité, énergie et engagement, toujours guidés par l'intérêt général.

Je suis resté fidèle à mes valeurs : servir et non diriger ; accompagner et non imposer ; rassembler et non diviser. Le tout en faisant avancer des projets parfois modestes, parfois ambitieux, mais toujours tournés vers l'amélioration de votre quotidien.

Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. Fier du patrimoine rénové, de la voirie sécurisée, des espaces publics embellis, du tissu associatif soutenu. Fier aussi d'avoir tenu bon lors des moments difficiles, comme lors de la tempête de juin 2022, où la cohésion et la solidarité ont fait la différence.

Être maire, ce n'est pas aimer le pouvoir, d'ailleurs, ceux qui le recherchent pour eux-mêmes ne résistent pas longtemps à l'usure de cette fonction. Être maire, c'est aimer les gens : écouter, comprendre, parfois consoler, souvent relier. C'est aimer sa commune dans toutes ses composantes : son école, ses commerçants, ses associations, ses aînés, ses jeunes, ... et surtout celles et ceux qu'on n'entend pas toujours.

Le 30 juillet dernier, un incendie a sévèrement touché notre boulangerie « Le Fournil CRV ». Ce fut un coup dur, bien sûr, pour les propriétaires et les employés, mais aussi pour les habitants, privés d'un service de proximité qui rythme leur quotidien. La commune suivra de près l'évolution de la situation et mettra tout en œuvre, aux côtés de M. Pascal Vigier, pour que ce commerce retrouve au plus vite sa place au cœur du village. Dans cette attente, je vous informe qu'un dépôt de pain sera mis en place dès la rentrée au restaurant « Le Clin Foc ». Les modalités pratiques restent à définir, mais ce service provisoire permettra à nos aînés, comme à l'ensemble des habitants, de continuer à se procurer ce produit indispensable au sein de la commune.

Prendre la parole aujourd'hui est aussi l'occasion d'exprimer mon désaccord profond face aux dernières annonces gouvernementales. Une fois encore, ce sont celles et ceux qui travaillent dur, cette France qui se lève tôt, ainsi que nos

retraités, qui voient peser sur eux le poids de la dette nationale. Cette logique est injuste et va à l'encontre de la reconnaissance que notre pays doit à ceux qui contribuent, ou ont contribué toute leur vie, à son développement. J'ai la certitude qu'on ne renforce pas un État en alourdissant le fardeau fiscal de ceux qui le font vivre.

Et que dire de l'idée saugrenue de supprimer le 8 mai ? Comment peut-on seulement envisager d'effacer un jour qui symbolise la victoire sur la barbarie nazie ? Le 8 mai n'est pas un jour comme les autres : c'est un pilier de notre mémoire collective, un repère moral et historique que les communes s'efforcent d'entretenir chaque année.

De la même façon, comment accepter la suppression du lundi de Pâques, alors qu'il s'agit d'un repère culturel et spirituel profondément ancré dans notre pays ? Il serait faux de croire que l'on peut construire l'avenir en effaçant le passé.

Il existe bien sûr d'autres solutions pour redresser la situation économique de notre pays. Parmi elles, remettre la valeur du travail au centre des débats est essentiel. Nous devons aussi changer notre regard sur les aides sociales : elles ne doivent pas être considérées comme un droit automatique ou un acquis immuable, mais comme un soutien temporaire, destiné à aider ceux qui en ont réellement besoin, tout en encourageant le retour à l'activité.

Certes, ces choix ne seront pas populaires. Ils demanderont à nos dirigeants courage, lucidité et détermination. Mais c'est à ce prix que nous pourrions rétablir une économie à la fois solide, juste et durable.

À quelques jours de la rentrée scolaire, je souhaite adresser un message tout particulier à nos enfants, à leurs familles, ainsi qu'à nos enseignants et personnels scolaires. Je leur souhaite une rentrée pleine d'enthousiasme, de découvertes et de belles rencontres. Nos enfants sont notre avenir, c'est pour eux que nous devons continuer à faire de notre village un lieu accueillant, protecteur et porteur d'espoir.

Je terminerai en remerciant très sincèrement toutes celles et ceux qui m'ont accompagné dans cette mission exigeante : les élus, les agents municipaux, les bénévoles, et vous, habitants, qui avez su me faire confiance – et parfois aussi me « bousculer », ce qui est bien normal !

Rien ne s'arrête ici. La vie démocratique continue, avec ses échéances, ses choix et ses engagements. Mais, quoi qu'il advienne, je resterai toujours fidèle à cette idée simple : un maire n'est pas un chef. Il est un serviteur. Et je suis heureux d'avoir été à votre service.

Merci à toutes et à tous, prenez soin de vous !

Votre Maire, Jérémie Thirez



De nouveaux visages et des couleurs à l'école !

La période d'été a vu l'installation de trois zones d'ombrage dans l'école, égayées par des équipements colorés pour les toiles tendues comme pour les protections des mâts. L'allée accédant à la yourte, en gravelle, a été recouverte de gazon synthétique pour un plus grand confort de jeu.

A cette nouveauté s'ajoute l'arrivée de quatre enseignantes qui prendront en charge les classes de CP, CE1 et CM1.

Cet article ne pouvait s'achever sans partager l'effectif qui est cette année de 176 écoliers.



Fête du village : un grand week-end magique !

Notre village a vibré au rythme de la fête annuelle ! Petits et grands se sont retrouvés autour de la fête foraine, des repas conviviaux, de la foire à tout et du corso fleuri coloré. Le point d'orgue de ce beau week-end : un magnifique spectacle son et lumière unique dans la région qui restera gravé dans les mémoires et un feu d'artifice éblouissant qui a illuminé le ciel. Une ambiance conviviale et festive, rendue possible grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes. Un grand bravo à eux !

La Vie Locale fait voyager les habitants

La commission Vie Locale a récemment organisé trois belles escapades qui ont rencontré un vif succès. Les participants ont découvert le charme de la ville d'Amiens à bord du petit train touristique et une promenade unique en barque à travers les hortillonnages. Le Château de Beaumesnil a ensuite accueilli les habitants pour un marché de producteurs, un concert de 300 choristes et un feu d'artifice à 360° mémorable. Enfin, à Dieppe, le marché réputé et le festival international de cerfs-volants ont émerveillé petits et grands.

Ces sorties offrent toujours de beaux moments de partage et de découverte, renforçant ainsi les liens entre habitants.



Dans le rétro

Travaux – Intersection Rue du Martinet / Rue des Maraîchers

Des travaux d'aménagement ont été réalisés : élargissement des voies de circulation, création d'un plateau surélevé avec cet objectif de ralentir la vitesse à cette intersection et sécuriser la traversée des piétons.

Attention, les véhicules venant de la rue des Maraîchers ont désormais la priorité à droite.

Nous invitons tous les usagers à rester particulièrement vigilants le temps de s'habituer à cette nouvelle règle de circulation.



L'éclairage public s'adapte à vos besoins

Suite au passage à l'éclairage LED, les horaires d'allumage sont désormais étendus : l'éclairage public sera désormais éteint de **00h00** à **05h00**. Ce changement permettra de renforcer la sécurité tout en garantissant une consommation énergétique maîtrisée.

2 communes, 1 même cause : Octobre Rose

Depuis 2022, Criquebeuf-sur-Seine et Martot s'unissent pour sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein. Cette année encore, un programme riche en événements est proposé à tous pour marquer cet élan de solidarité.

- Samedi 4 octobre : relais enfants-parents au château de Martot dès 14h30, avec jeux, maquillage, boissons et pâtisseries.
- Dimanche 5 octobre : la Marche Rose est de retour ! Rendez-vous dès 9h place de la mairie à Criquebeuf-sur-Seine. À 10h15, échauffement collectif avant le départ pour une marche conviviale et engagée.

En 2024, la mobilisation avait permis de récolter la somme exceptionnelle de 18 661 €, reversée intégralement à la Ligue contre le Cancer du Sein du comité de l'Eure. Cette année, nous espérons faire encore mieux grâce à la participation toujours plus nombreuse des habitants, bénévoles et partenaires.

Tous unis pour une même cause !

Du mobilier urbain pour profiter des berges de l'Eure

Transats, sofas, tables et banquettes viennent agrémenter les berges de l'Eure, à proximité du pont Crummer. L'objectif est simple : offrir à chacun la possibilité de se détendre au bord de l'eau, lire un livre, partager un moment en famille ou simplement profiter de la quiétude de la rivière.

Cet aménagement permet de redonner une nouvelle dynamique à ce secteur, en complément des promenades et espaces de loisirs déjà existants.



La vie de la commune

Sécurisation des arrêts de bus : des abris installés

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et du confort des usagers, la commune procède à la sécurisation des arrêts de bus Rue du Rond de l'Eure et Chemin du Mesnillet. Des abris seront installés offrant une meilleure protection contre les intempéries. Ces aménagements seront réalisés par l'entreprise EV Charpente qui reprendra l'architecture traditionnelle des anciens arrêts de bus (briques et bois). Ces derniers visent à encourager l'usage des transports en commun, en particulier pour les collégiens et lycéens.



Dépôt de pain

Dans l'attente de la réouverture de la boulangerie, nous vous informons qu'à partir du 1^{er} septembre, le restaurant Le Clin Foc assurera un dépôt de pain.

Seront disponibles chaque jour dès 08h00 : baguettes, croissants, pains au chocolat, pains spéciaux.

Important : les commandes devront être réservées la veille avant 17h30. Exception : pour le pain du jeudi, les commandes doivent être passées au plus tard le mardi avant 17h00 (fourni par un autre boulanger).

Un grand merci à l'équipe du restaurant pour ce service.

De la yourte au goûter !

Depuis la rentrée, les écoliers ont intégré leur nouvel espace périscolaire plus accueillant, apportant une aire de jeux extérieure spacieuse, d'autant plus appréciée. Un chemin d'accès a été rénové, équipé d'éclairage et de surcroît sécurisé, depuis le parking du groupe scolaire jusqu'au portail d'accès à cet espace. Nos élèves n'auront désormais plus à traverser le parking et la route. Il est demandé aux parents de respecter la signalisation et en l'occurrence de ne pas se stationner sur le parking réservé au personnel.

